

Pratiques professionnelles & réglementaires

Normes électriques

Nos classes virtuelles

Normes Electricité

C17-200 - PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

2 jours - 14 heures

Public concerné

Responsable, Technicien de bureau d'études et/ou de services techniques de la collectivité territoriale, installateurs.

OBJECTIF

- Appliquer et respecter les différents points de la norme NF C 17-200.
- Utiliser les tableaux de l'UTE C 17-205 dans le cadre de conceptions et/ou de modifications d'installations d'éclairage extérieur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- En continu au travers d'études de cas, de travaux pratiques ou de QCM.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Diffusion de Powerpoint.
- Exemples illustrant de manière pratique les concepts théoriques présentés.
- Travaux en sous-groupes.
- Échanges et questions.
- Etude de cas.
- Application informatique.

Prérequis

- Disposer de connaissances élémentaires en électricité.

Validation

- Attestation de formation.

IPTIC-Numéro Déclaration d'Activité : 11 75 48018 75 - <https://iptic.fr/>

Présentation de l'éclairage public.
Notions d'électrotechnique.
Technologie des matériels.
Lampes d'éclairage extérieur.
Protection des personnes et des matériels.
Schémas des liaisons à la terre.
Travaux neufs selon NF C 17-200.
Travaux de rénovation.
Guide pratique UTE C 17-205.
Guide UTE C 17-202.
Commandes et télécommandes.
Maintenance C17-260.
Règlementation éclairagisme (notion de base) NF EN 13-201.
Règles particulières pour les installations aériennes.
Règles particulières pour les installations HT-EP.
Étude de cas.

Conclusion :

Validation des acquis.
Évaluation de satisfaction des stagiaires.

TARIF PUBLIC : 990,00 € H.T.